

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
tel : 04.50.73.37.75 (vac scolaires zone B)

Pour les adhésions : adhesion@aarca74.com

A . A . R . C . A .

INTERNET:

www.aarca74.com/

BULLETIN 2015-1
Janvier 2015

Compte-rendu de l'Assemblée générale du
30/12/2014

Mme Mougin Isabelle assure le secrétariat de séance.
A 18h10, Jacques Cévest, président, ouvre la séance en remerciant la mairie de la Chapelle d'avoir mis la salle à notre disposition.

Pour la première fois, M le Maire n'assiste pas au début de la réunion

(raison pour laquelle les rapports n'ont pas été présentés dans cet ordre lors de l'AG)

Excuses : Il présente les excuses des membres du CA absents de la Chapelle en ce moment et remercie de leur présence les membres de l'Association des Résidents de Châtel

31 personnes sont présentes.

Rapport d'activité 2014 (présenté par J Cévest)

Il n'y a eu qu'une seule sortie raquettes et deux sorties Portes du Soleil en février.

La traditionnelle randonnée gourmande est tombée par malchance un jour où il ne faisait pas beau et à l'exception de deux adhérents courageux (qui ont eu raison puisque l'orage est passé derrière le Mont de Grange), elle ne nous a menés que de la Dranse aux Gentiannettes.

L'essentiel de notre activité reste donc l'information. Mais ce n'est pas le plus facile. Je ne reçois plus de compte-rendu du conseil municipal et il faut aller sur le site de la 2CVA pour trouver ceux de la communauté de communes. Heureusement, il reste le Dauphiné Libéré et Infoval74 et M le Maire qui me reçoit toujours à ma demande et qui aborde sans détours les dossiers en cours. Je le remercie aussi pour la place qu'il a donnée à notre association dans son bulletin municipal 2014 (1 page entière). C'était une proposition de l'an dernier et je dois dire que je n'ai pas eu besoin de le lui rappeler. Je remercie aussi Jérôme Vernes directeur de CALD avec qui



Fréquentation en légère baisse à l'AG de l'AARCA

nous avons eu plusieurs échanges cordiaux et qui nous tient informés des évolutions intéressantes comme les forfaits en prévente.

Nous avons étrenné notre agrément en participant à deux consultations au titre de l'urbanisme, d'abord pour approuver la construction de la liaison entre Super-Châtel et le Linga qui devrait faire diminuer la circulation à Châtel (ceci au nom de la fédération départementale qui nous avait mandatée pour cela). Ensuite, nous avons aussi approuvé une modification du PLU de la Chapelle permettant de construire des logements derrière la Fruitière et la réalisation du Foyer Nordique.

La modification de notre site Internet, toute récente et pas terminée devrait nous permettre une meilleure communication, les principales informations seront réservées aux adhérents avec un mot de passe. Il faut en effet que nous gardions un certain nombre d'adhérents pour vivre. Vous recevrez ce mot de passe par courriel si vous êtes abonné à notre liste de diffusion. Dans le cas contraire, il suffit de le demander en me contactant par le site.

VOTE : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Rapport financier de la trésorière Isabelle Mougin
charges

frais compte et abonnement poste	84,00
Abonnements, communication	319,3
bulletins	310,8
convivialité	36,79

Adhésions fédérations	60,00
affranchissements	166,5
assurance	180,45
Total	1157,84

recettes	
intérêts	144,36
adhésions	1585,00
Total	1729,36
résultat	= 571.52

<u>BILAN :</u>	Fin Ex.2013	Fin 2014
CCP	587,88	1 028.54
Livret A	<u>9 052,57</u>	<u>8 996.93</u>
<u>TOTAL</u>	9 640,45€	10 025.47

Rapport des vérificateurs aux comptes

M Doual a vérifié les comptes avant l'AG en l'absence de Mme Ackaouy et M Clament excusés..

M Doual indique n'avoir relevé aucune anomalie.

Le président propose d'approuver les comptes de Mme Mougin et al remercie pour son travail.

VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2015 est calqué sur les comptes 2014 avec des dépenses de bulletin supérieures car deux bulletins ont pu être imprimés sans frais cette année.

Cotisation 2015: Il est proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 15€.

Pas d'objection.

Election des vérificateurs aux comptes pour 2015

VOTE : Mme ACKAOUY, MM DOUAL et CLAMENT sont réélus à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Le Comité directeur est renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 12 membres. 4 sont sortants: M SEGUIN Michel, M TURPIN Patrick, M LASNIER Pierre, M BURDY Jean-Jacques.

Pierre Lasnier ne souhaite pas renouveler son mandat. Nous le remercions pour les 9 ans qu'il a passés parmi nous,

Michel Seguin, Patrick Turpin et J Jacques Burdy sont candidats.

Jacques Cévest demande si des personnes de la salle sont candidates pour dynamiser le Conseil d'Administration. Aucune candidature nouvelle n'étant relevée, les 3 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité.

Activités 2015

Urbanisme et information:

Sorties ski Portes du Soleil à la journée, en principe les jeudis 26 février et 6 mars au moins (la date peut varier en fonction de la météo). Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 à 5 heures sur pistes bleues à rouges. Rendez-vous à 8h45 au Crêt Béni ou à Braitaz (départ en navette). D'autres dates pourront être proposées en fonction de possibilité d'accompagnement.

Nous essaierons de mettre en place plusieurs sorties raquettes

Les dates seront annoncées sur le site Internet ainsi que les confirmations et annulations éventuelles mais aussi à la radio et par l'affichage (+ téléphone)

Les randonnées pédestres d'été seront proposées en fonction de la disponibilité d'accompagnateurs. Une randonnée gourmande est déjà prévue début août avec dîner en montagne (accessible aussi pour marcheurs moyens).

Pour toutes ces activités, se renseigner au siège les jours précédents, sur le panneau de l'AARCA à l'OT, ou en écoutant Radio-châtel et se manifester par téléphone ou courriel.

Vous recevrez comme chaque année 3 ou 4 bulletins d'information. Toute information ou photos que vous pourriez nous envoyer nous aidera à les alimenter.

Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence. Cette année en 5 sera aussi l'occasion de renouveler notre enquête de fréquentation et de satisfaction . Je vous demande d'y répondre nombreux, elle donne des informations qu'on ne retrouve pas ailleurs sur les taux d'occupation de nos appartements dont les volets ne sont pas toujours aussi clos qu'on le pense car ceux qui les fréquentent n'entrent forcément pas dans les statistiques habituelles. Je pense notamment à tous les membres de nos familles et amis qui fréquentent la station, souvent en dehors de la pleine saison et font passer les taux d'occupation de 5/6 à 8/10 semaines par an et souvent plus.

Enfin, vous savez que nous aidons, dans la mesure de nos moyens, les associations dont les buts concourent au développement de la station, conformément à nos statuts.

Nous continuerons donc notre partenariat avec le Ski-Club et souhaitons apporter notre pierre à l'événement Wintertrail Oxfam. N'ayant pas pu nous entraîner et former une équipe AARCA, nous sommes prêts à en soutenir une. Vous pouvez aussi donner un coup de main comme bénévoles, ce sera une bonne façon de montrer votre engagement au service de la commune. Nous nous proposons par exemple de mettre à disposition des organisateurs une

équipe de l'AARCA le samedi 7 mars car le 8 nous serons nombreux sur la route.

Si vous pouvez nous aider, mettez-vous en rapport rapidement avec Jacques Cévest pour annoncer le nombre de bénévoles apportés par l'AARCA.

Rapport moral 2014 du président (JC)

(En présence de MM Jean-Louis Roger président de l'OT et Jérôme Verne directeur de CALD (remontées mécaniques)

Je vous ai annoncé l'an dernier mon souhait de passer la main, mais malheureusement, aucune candidature ne s'étant présentée, je n'avais pas le choix. Ce choix ne m'a pas pesé et mes activités municipale ne s'étant pas accrues, c'est avec plaisir que je me suis remis à l'ouvrage.

Il n'est en effet pas question de laisser tomber et de mettre la clé sous la porte. Je vous rappelle s'il est besoin que l'AARCA est à ma connaissance la seule association locale d'usagers de la vallée à détenir l'agrément au titre de l'urbanisme.

A l'heure où les décisions se prennent de plus en plus loin et où les règlements locaux sont eux-mêmes soumis à des règlements régionaux et nationaux, il me semble important de rester informé et vigilant.

Vous avez sans doute entendu parler de la surtaxe sur les résidences secondaires. Je vous rassure, elle ne s'appliquera pas dans les stations de montagne mais seulement dans les villes où la situation très critique du logement a déjà justifié le recours à la taxe sur les logements vacants. C'est quand même le cas des agglomérations d'Annecy, Annemasse et Thonon. Cependant, notre présidente, Mireille Sertout suit le dossier et est intervenue aussitôt pour montrer que dans la plupart des stations, cette surtaxe sortait complètement de son objectif.

(Arrivée de M le Maire)

La présence de l'AARCA au bureau des fédérations départementale et nationale est un moyen d'être au courant et d'agir à la source sur les thèmes qui nous préoccupent comme le cadre de vie et l'environnement.

Mireille Sertout siège aussi au conseil Montagne 2040 qui cherche à promouvoir une montagne responsable et qui permette à ses habitants d'y vivre toute l'année tout en améliorant l'accueil touristique, toute l'année également.

Il n'en reste pas moins que notre association doit retrouver de l'énergie au niveau de ses activités locales et que je vous invite à nous rejoindre pour les animer. Donnons-nous deux ans pour cela.

Je tiens au nom de tous les adhérents qui m'en ont fait part à féliciter la mairie pour la réussite globale de la traversée du village. Nous l'attendions de puis longtemps, nous n'avons pas été déçus. Nous

sommes même quelques-uns à trouver les aménagements un peu « luxueux », mais ne boudons pas notre plaisir d'arriver dans un village par une entrée ouverte et accueillante. Nous préférons voir les trottoirs accueillir les piétons en toute sécurité plutôt que les voitures qui trouvent quand même leurs places en second rideau.

Enfin j'ai lu que la communauté de communes cherche 300 000€ pour son prochain budget et se propose de les trouver en augmentant ses parts de la taxe d'habitation de 16% et de la taxe sur le foncier bâti de 25%, ce qui conduirait à une augmentation globale de 3,7% des taxes locales, à moins que les communes baissent leurs taux en conséquence. Les 3 stations du haut de la vallée ont déjà les impositions les plus élevées de Haute-Savoie. Je conseillerai donc aux élus de bâtir leur budget dépenses en fonction de leurs recettes et non l'inverse. L'intercommunalité c'est de faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire seul ou de le faire mieux, ou moins cher.

Vote: Le rapport moral est adopté à l'unanimité

<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale statutaire est close à 19h00.

Intervention de M Le Maire

Monsieur le Maire se propose de répondre aux questions des personnes présentes. A la demande du président, il présente l'état d'avancement des travaux en cours ou à venir :

Le programme de traversée du village sera poursuivi jusqu'à la Fruitière. Il ne trouve pas les aménagements luxueux et défend l'utilisation du granit dans les aménagements qui est seul gage de pérennité face aux chasse-neige et autres engins.

Après le déménagement vers la nouvelle école, l'ancienne, qui est l'œuvre d'un architecte de renom, ne sera pas démolie mais réaménagée et réaffectée.

La construction du foyer nordique va commencer avec le réaménagement des toilettes de la télécabine de la Panthiaz. Par contre, le projet d'aménagement permettant de nouvelles constructions et une sortie plus facile du parking se heurte aux difficultés d'acquisition du foncier nécessaire auprès des propriétaires riverains

Pour l'ancienne poste, le projet proposé par les architectes n'ayant pas convenu à la commune, un nouveau projet de réaménagement en mairie sera étudié mais réalisé en fonction des possibilités financières de la commune. Celles-ci étant elles-mêmes liées à la réussite de la saison d'hiver.

La délégation de service public concédée à CALD, arrive à son terme. L'appel d'offres va donc être relancé.

Enfin la mairie a décidé d'acquérir un projecteur de cinéma numérique, permettant de relancer l'activité sous une forme qui reste à définir mais sera sans doute différente de ce qu'elle était.

En ce qui concerne la fréquentation des résidences, il dit que Mme Sertout présidente de la FARSM a annoncé 4 à 5 semaines de fréquentation, ce qui étonne beaucoup Jacques Cévest *

Monsieur le Maire appelle enfin les membres de l'AARCA à se mobiliser pour permettre la réussite du Wintertrail Oxfam qui outre une belle épreuve sportive est aussi un défi humanitaire puisque les sommes récoltées sont utilisées pour financer des projets de développement dans le tiers-monde.

Jean-Louis Roger, président de l'Office de Tourisme, présente les points forts de la saison d'hiver et le projet de l'OT d'obtenir une classification

**Après vérification, les 4 à 5 semaines, c'est le temps d'occupation par le propriétaire en hiver. Nos statistiques sont bien de 8 à 10 semaines en tout.*

Intervention de JL Roger, président de l'Office de Tourisme

JL Roger revient sur l'arrêt du cinéma. Le coût d'investissement (+ de 50 000€) mais aussi de fonctionnement demandé par l'opérateur, n'est pas supportable par l'OT. La fréquentation baisse dans les salles à cause de la concurrence des home cinémas, des chaînes par satellites et de la diffusion de plus en plus rapide des films en vidéo.

Le reclassement de l'OT (norme qualité) pour 2015 avec l'augmentation du temps d'accueil est une priorité onéreuse. La contrainte de la poste s'y ajoute. Il regrette que les hébergeurs ne jouent pas bien le jeu de la centrale de réservation en ne mettant pas à jour leurs disponibilités. L'OT pourrait n'accepter à l'avenir que les meublés classés. Il engage les propriétaires à faire cette démarche qui produit 72% d'abattement fiscal.

Les contraintes budgétaires sont telles que 5% seulement du budget de 365 000€ sont alloués à des animations à destination du public (87% de ce budget vient de la subvention municipale alimentée en partie par la taxe de séjour).

L'hypothèse de la création d'un office de tourisme intercommunal géré par la 2CVA s'éloigne du fait du Refus de la commune de Châtel.

Au sujet du Multipass, il évoque les difficultés d'équilibre. Seule la, fréquentation des VTT sauve la saison d'été.

Jérôme Verne directeur de CALD fait un premier bilan du début de la saison. La perte complète de la première semaine de Noël, comme l'an dernier, alors

que le personnel est déjà embauché et prêt à travailler aura une incidence sur le bilan global de la saison. Les canons permettent de maintenir les pistes en état pour skier.

Il explique que la retenue de la Combe n'est pas pleine car elle est prévue pour se remplir avant la saison, mais elle va permettre de parer au plus pressé. La petite retenue de Braitaz est suffisante car elle se remplit en permanence. Il n'a pas d'information à apporter à ce jour sur une éventuelle modification du forfait Évasion*

*(*Ce point intéresse beaucoup les résidents qui skient sur Braitaz, nous sommes nombreux en effet à souhaiter un forfait de domaine, voire de vallée pour élargir nos perspectives et allonger la saison de ski.)*

Jacques Cévest craint que, sans évolution, les skieurs de Braitaz ne prennent directement un forfait Châtel et délaissent le domaine autrement que pour les départs/retours).

Un résident intervient sur la vétusté et le manque de débit des installations pour dépasser Onnaz. Ceci pénalise grandement le forfait Évasion en haute saison.

Il semble que Châtel ait la volonté de remédier à ces problèmes mais il faut compter avec les pouvoirs publics suisses. M le Maire précise cependant que les choses vont dans le bon sens, que la concertation avance.

Jacques Cévest se prend à rêver d'un domaine où on pourrait partir skis aux pieds de la Chapelle quand la neige est là et finir la saison au Linga quand elle n'est plus là.

Infos diverses

- Les navettes Columbus permettent de circuler entre les stations pour 1,50€ par voyage.

- Les navettes internes à la Chapelle sont gratuites et circulent en permanence dans la journée. De nouveaux horaires réguliers ont été mis en place : 1a navette circule toutes les demi-heures, y compris entre midi et 14h. Ce sont environ mille passagers par jour qui sont transportés ainsi.

Au conseil municipal

Le conseil municipal a décidé la dénomination des rues et la numérotation des immeubles dès 2015. La réflexion est engagée.

La délégation de service publique pour la gestion du domaine skiable va être renouvelée. Le s'est fait aider d'un cabinet spécialisé pour choisir entre 3 solutions :

- La régie intéressée (comme avec CALD)
- La concession
- L'affermage

Dans l'ordre des solutions qui dégagent de plus en plus la commune puisque dans l'affermage, le « fermier » retenu a l'entière responsabilité de sa gestion. A noter qu'il n'est plus question du retour à la régie complète que nous avons connue.

Quelques chiffres : la DGF

La dotation générale de fonctionnement est la dotation versée par l'état aux communes en fonction notamment de leur population. La population prise en compte est celle des résidents permanents + 1 par résidence secondaire, soit pour la Chapelle : 863hts + 1105 RS = 1968 hts

La station compte 9287 lits dont 2842 lits marchands (commerciaux), 1135 lits en colonie de vacances et 4445 lits non marchands. Par déduction, les 4445 lits non marchands, ce sont les nôtres. On comprend la volonté de les voir se remplir plus. Si chaque résidence était occupée deux semaines de plus dans l'année, ce serait environ 60 000 journées de plus pour la station avec tout ce qui va avec.

Chez les voisins suisses

* A noter la signature d'une convention avec les voisins suisses permettant à leurs services de secours, notamment hélicoptères, d'intervenir en vallée d'Abondance en cas d'intempérie ou de surcharge des services français. Un blessé pourra être ainsi transporté en moins d'une heure vers Monthey ou Martigny.

* La Banque Fédérale Suisse a soudainement cessé le 16 janvier d'intervenir pour éviter la surévaluation du Franc Suisse. Aussitôt, le cours s'est envolé de 16,5%. Cette hausse s'ajoute à la baisse de l'Euro suite à l'intervention de la BCE pour favoriser la relance en Europe.

C'est évidemment une aubaine pour les frontaliers qui voient leurs salaires augmenter d'autant quand ils passent au change et pour les résidents suisses qui séjournent en France mais à terme la nouvelle sera moins bonne pour les commerçants et entreprises suisses qui vont voir leurs coûts à l'exportation augmenter et la concurrence accrue des produits fabriqués à l'étranger.

Expo maison des Sœurs :

Commémoration des 100 ans de la Grande Guerre
La vie a pourtant continué dans ces villes et ces villages durant ces années noires. L'exposition de la Maison des Sœurs participe à ce grand mouvement de commémoration et met à jour cinquante années de la vie du village, traduisant son évolution dans le temps avant, pendant et après la guerre 14/18.
Lundi à samedi de 09h à 11h45 et de 14h15 à 18h15
Dimanche : De 9h à 11h45 et de 15h45 à 18h15

2ème étage de l'Office de Tourisme

Bibliothèque : Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Ludothèque le mercredi. Les résidents y sont les bienvenus. Expositions permanentes de peintures et photos.

Annonces réservées aux adhérents:

* Vends spacieux appartement T2 42m2, 1^{er} étage au pied des pistes du Crêt-Béni. Possibilité garage clos individuel.

* Résident cherche T3 secteur Contamines-Crêt-Bénit

Contactez l'AARCA qui transmettra.